

RAPPORT ANNUEL 2022



Prix & Qualité du service du



du CHINONNAIS

Rapport présenté en réunion :

- Comité Syndical 28/06/2023

(Vers def 14)

Ce rapport sera également disponible sur

www.smictom.com

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 06/11/2023
Reçu en préfecture le 06/11/2023
Publié le
ID : 037-200072981-20231031-D2023_175-DE



Présentation	p. 03
↓	
Cartographie et équipements	p. 04
↓	
La Collecte	p. 05
↓	
Le Traitement	p. 11
Le centre de tri	L'usine de valorisation énergétique
↓	
Les Déchèteries	p. 23
↓	
Sensibilisation et prévention	p. 31
Les outils de sensibilisation	les actions de prévention
↓	
Faits marquants	p. 36
↓	
Principales Évolutions	p. 39
↓	
Indicateurs financiers et matrice des coûts	p. 40
↓	
Comment modérer les coûts	p. 52

rapport annuel 2022

PRESENTATION DU SMICTOM DU CHINONNAIS

Envoyé en préfecture le 06/11/2023

Reçu en préfecture le 06/11/2023

Publié le

ID : 037-200072981-20231031-D2023_175-DE

Territoire : 75 communes

- **4 communautés de communes :**
 - ✓ **C.C. Touraine Val de Vienne** (40 communes)
 - ✓ **C.C. Chinon Vienne et Loire** (18 communes)
 - ✓ **C.C. Touraine Vallée de l'Indre** (14 communes) en représentation substitution de l'ex CC du Pays d'Azay le Rideau
 - ✓ **C.C. Touraine Ouest Val de Loire** (3 communes) en représentation substitution des communes de Langeais, Cinq-Mars-la-Pile et Mazières de Touraine
- **Habitants desservis : 75 488**

COMPETENCES :

- **Collecte :**
 - collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR)
 - collecte des emballages en porte à porte
 - collecte du verre et en apport volontaire
- **Traitement :**
 - Centre de tri des déchets recyclables
 - Unité de Valorisation Énergétique des OMR
 - Compostage domestique
- **Déchèteries :**
 - Réseau de 11 déchèteries

Institution :

1 Bureau composé de 15 personnes :

- 1 président, 5 vice-présidents et 9 membres

1 Comité Syndical composé de 77 délégués :

- 1 délégué titulaire et 1 suppléant représentant chaque commune, (à l'exception de Chinon représentée par 3 délégués titulaires et 3 suppléants)

1 Équipe permanente composée de 8 personnes :

- 1 ingénieur , 1 chargée de suivi d'exploitation, 1 secrétaire, 1 comptable, 1 chargée de communication, 3 animatrices du tri.

- 1 commission d'appels d'offres

CARTOGRAPHIE ET EQUIPEMENTS

Envoyé en préfecture le 06/11/2023
Reçu en préfecture le 06/11/2023
Publié le
ID : 037-200072981-20231031-D2023_175-DE



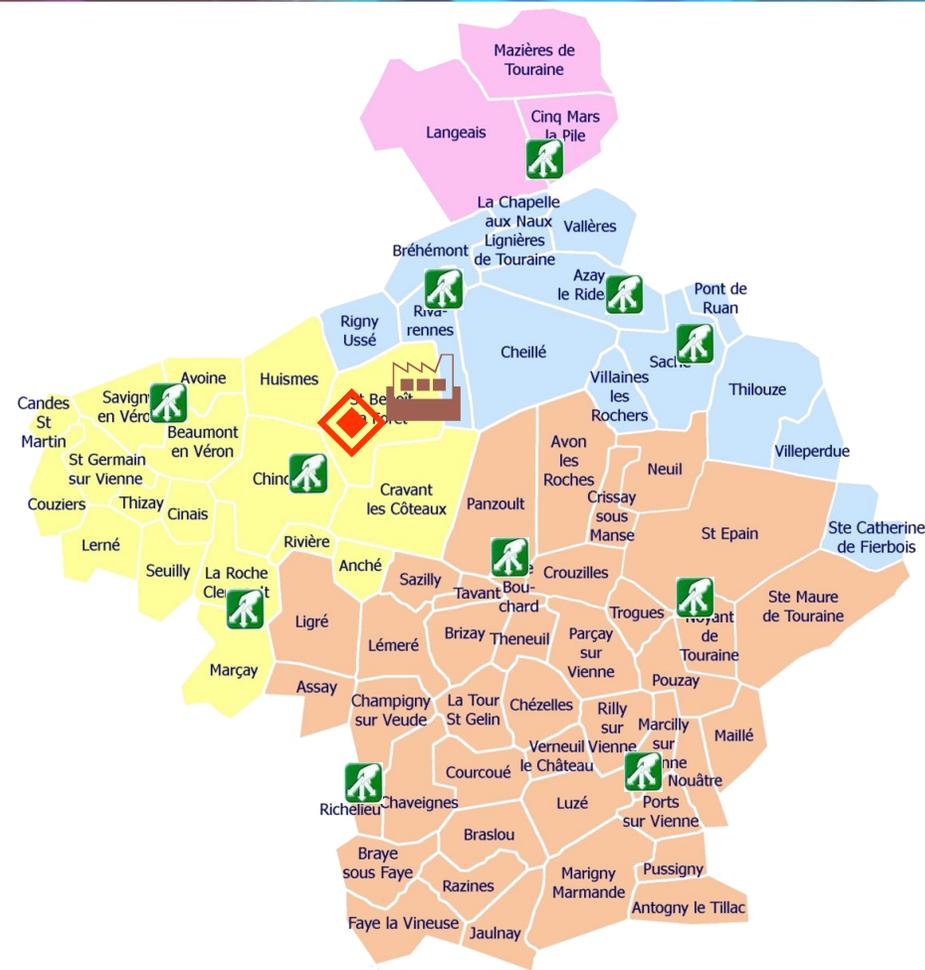
Unité de Valorisation
Énergétique



Centre de tri des matériaux à recycler



11 déchèteries



Légende

- CC Touraine Ouest Val de Loire
- CC Touraine Vallée de l'Indre
- CC Chinon Vienne et Loire
- CC Touraine Val de Vienne

LA COLLECTE

Envoyé en préfecture le 06/11/2023

Reçu en préfecture le 06/11/2023

Publié le

ID : 037-200072981-20231031-D2023_175-DE



L'ORGANISATION DU SERVICE DU SMICTOM DU CHINONAIS

	Précollecte	Collecte	Traitement
OMR	Bacs fournis par la collectivité Sacs (Centres Villes de Chinon et Richelieu)	Prestation (Urbaser) C1 majoritaire, avec C2/C3 et jusqu'à C5 en porte à porte Ou point de regroupement Renforcement des tournées en été sur certains secteurs	UVE du SMICTOM du Chinonais à Saint Benoit la Forêt
Verre	305 colonnes d'apport volontaire aériennes	Prestation (SOCCOIM - Véolia)	Recyclage
Emballages	Sacs jaunes et bacs jaunes fournis par la collectivité Sans extension des consignes de tri sur les plastiques	Prestation (Urbaser) Collecte simultanée avec les OMR (C1) sacs jaunes porte à porte Ou bacs jaunes pour les points de regroupement,	Centre de tri du SMICTOM du Chinonais à Chinon
papiers	249 colonnes d'apport volontaire aériennes	Prestation (SOCCOIM - Véolia)	Centre de tri du SMICTOM du Chinonais à Chinon
Déchèteries	-	11 déchèteries Gestion des hauts de quai en prestations	Gestion du bas de quai en prestation (transport et traitement)
Cartons des professionnels	-	Prestation (Urbaser) C1 (centre ville de Chinon)	Centre de tri du SMICTOM du Chinonais à Chinon



LES COLLECTES

Envoyé en préfecture le 06/11/2023

Reçu en préfecture le 06/11/2023

Publié le

ID : 037-200072981-20231031-D2023_175-DE

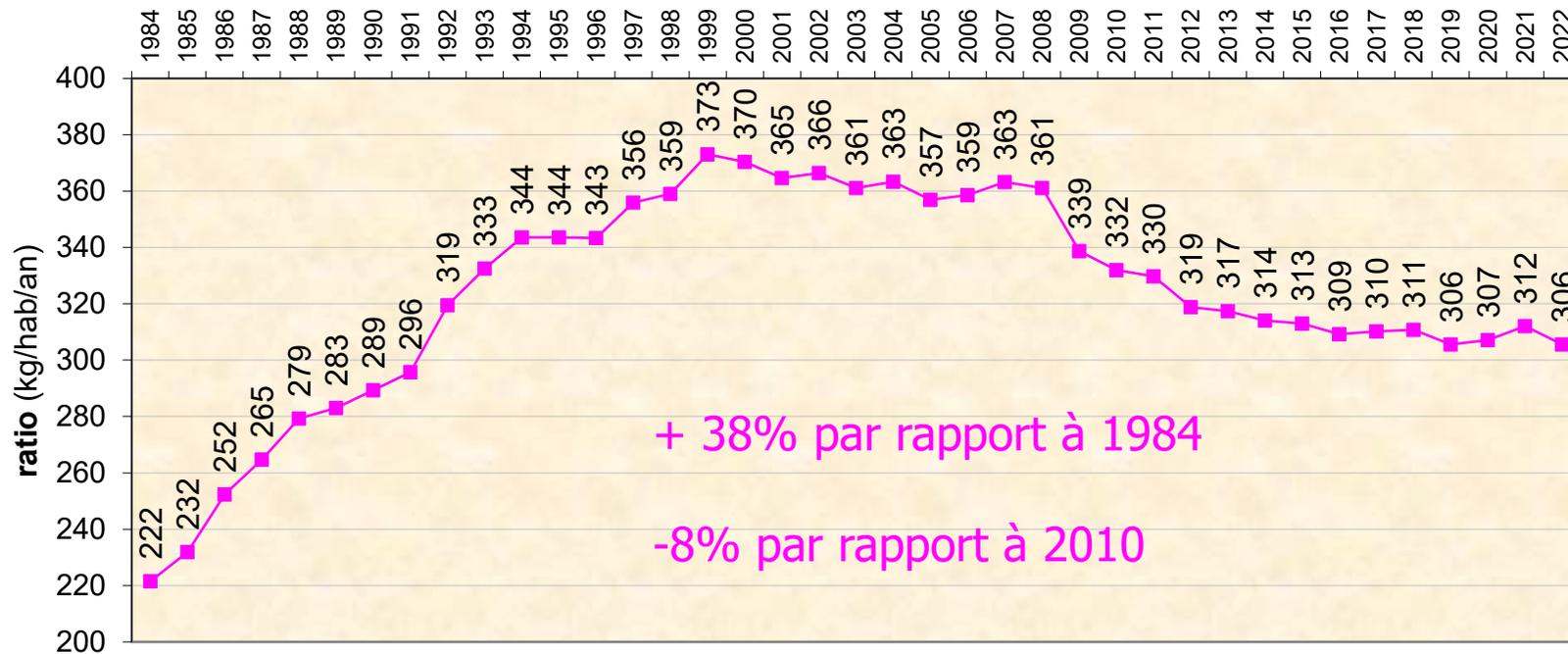


COLLECTE (en tonnes)	2020	2021	2022
❖ Collecte O.M. (sacs noirs)	16 067	16 071	15 658
❖ Collecte sacs ou bacs jaunes	2 328	2 440	2 514
❖ Collecte colonnes papiers	1 220	1 235	1 095
❖ Collecte colonnes Verre	3 659	3 804	3 796
Total Global O.M. SMICTOM collectées	23 274	23 550	23 063
Nbre Hab. Pop. Totale	75 632	75 455	75 488
Ratio <u>kg / hab.</u>	308	312	306

ÉVOLUTION DU RATIO DE COLLECTE DES OM (hors déchèteries)

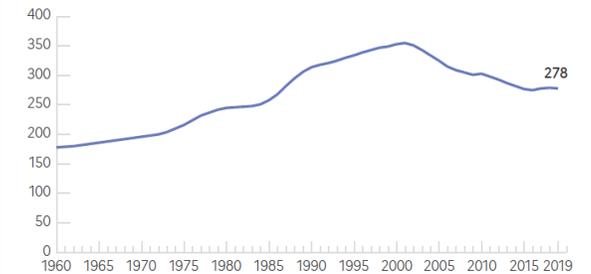


Evolution du ratio de 1984 à 2022 OMr + emballages + verre + papiers



ADEME – Déchets chiffres clefs – Edition 2023

Évolution de la quantité d'ordures ménagères par habitant entre 1960 et 2019 (kg/hab)



Source: ADEME, Enquête ITOM depuis 1974 et Enquêtes Collectes depuis 2005, Données lissées

Remarque:

Dans la figure ci-dessus, les ordures ménagères incluent les ordures ménagères résiduelles et les collectes séparées (hors encombrant), et excluent les assimilés.

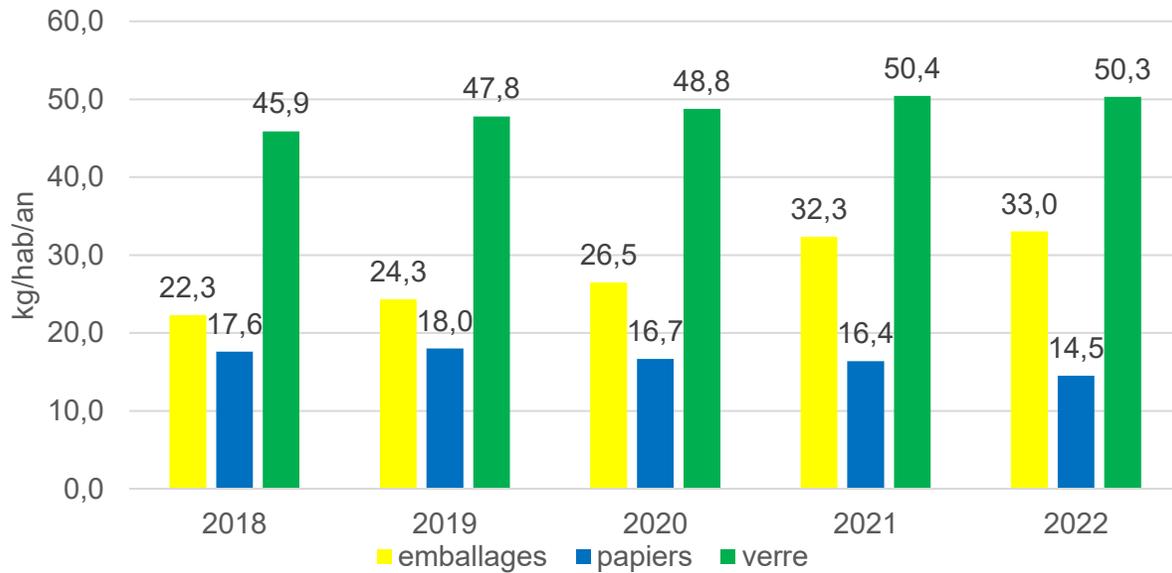
COLLECTE SÉLECTIVE

Envoyé en préfecture le 06/11/2023
Reçu en préfecture le 06/11/2023
Publié le
ID : 037-200072981-20231031-D2023_175-DE

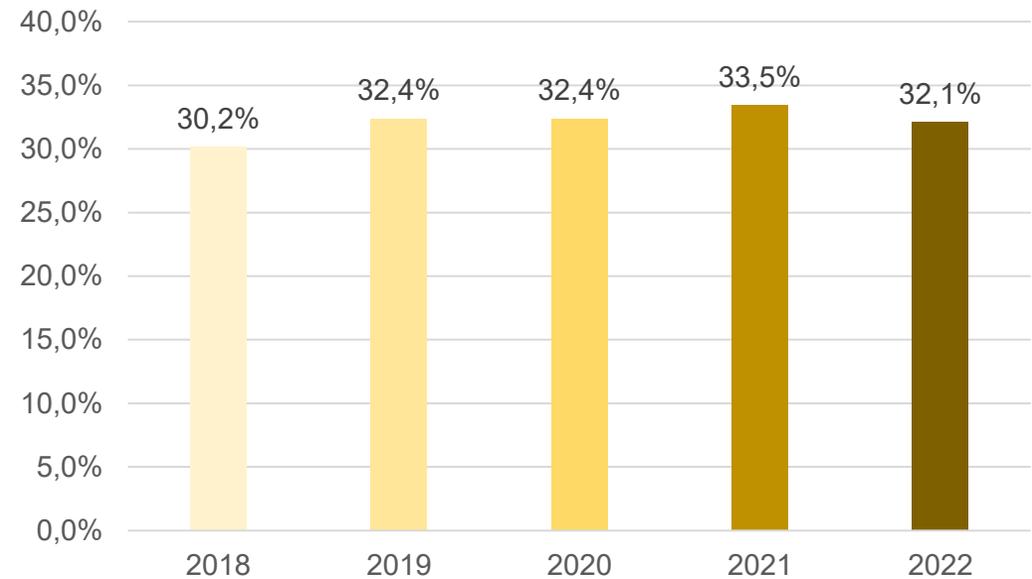


- Les performances par habitant

Ratio de collecte sélective



Taux de collecte sélective



COLLECTE SÉLECTIVE

❖ Camions - collectes papiers + verre (Véolia) + sélectif (Urbaser) :

- **424 271 km parcourus** – (408 689 km en 2021)
- **27347 heures de service** (23 812 heures de service en 2021- il manquait des données en 2021, ce qui explique la différence d'heures de service)

❖ Agents :

- **46 830 heures de service** (46 337 heures de service en 2021)

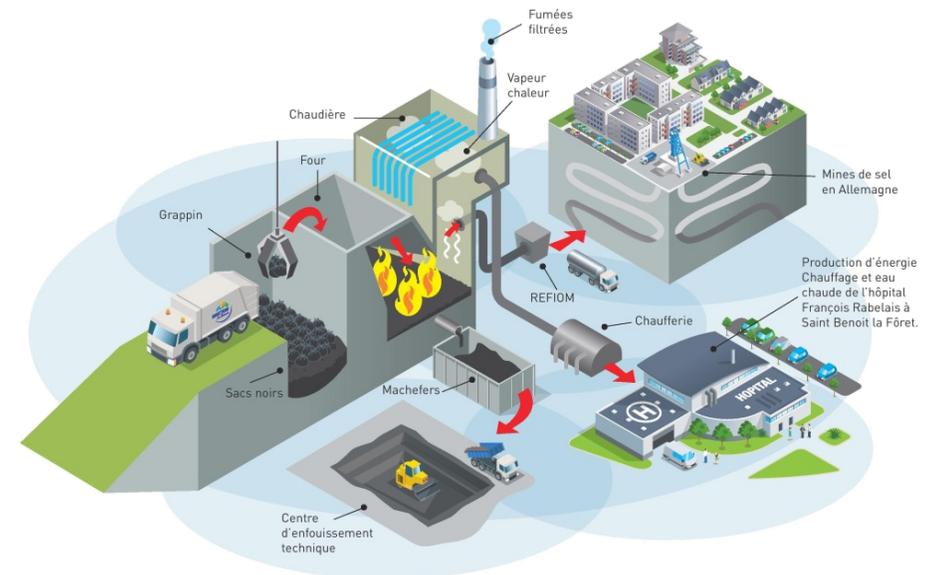
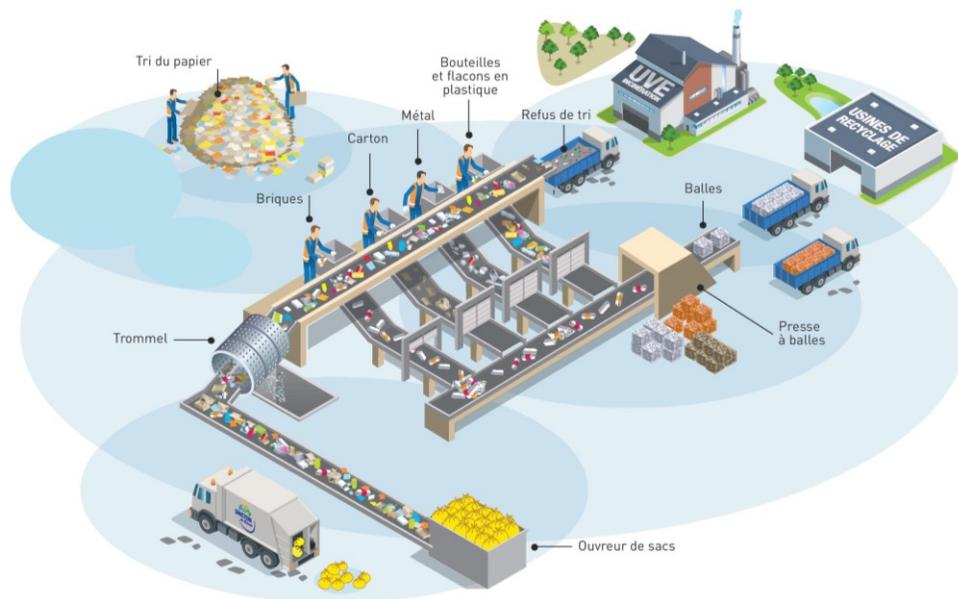
❖ Consommation de carburant en litres :

- **257 798 litres** (257 699 litres en 2021)
(beaucoup moins de Km effectués pour la collecte verre et)



LE TRAITEMENT

Envoyé en préfecture le 06/11/2023
Reçu en préfecture le 06/11/2023
Publié le
ID : 037-200072981-20231031-D2023_175-DE



RÉCAPITULATIF DES DONNEES (en tonnes)

Envoyé en préfecture le 06/11/2023
Reçu en préfecture le 06/11/2023
Publié le
ID : 037-200072981-20231031-D2023_175-DE

S2LO

rapport annuel 2022

CENTRE DE TRI du SMICTOM du CHINONNAIS (en tonnes)	2020	2021	2022
Tonnage entrant au Centre de tri (emballages et papiers)	3 549	3 675	3 609
Tonnages cartons des déchèteries SMICTOM du Chinonais	475	550	587
Apports sacs jaunes (emballages) extérieurs entrants au Centre de tri – (SMIPE Bourgueil)	345	558	0
TONNAGE Global traité au Centre de tri du SMICTOM du CHINONNAIS	4 369	4 783	4 196

LE CENTRE DE TRI

■ Bilan 2022



Tonnage <u>global</u> traité en 2022 (apports SMICTOM + extérieurs + cartons déchèteries)	4 196 tonnes (4 783t en 2021)
Tonnage flux jaune et bleu SMICTOM (emballages. + papiers + cartons déchèteries)	4 196 tonnes (4 272 t en 2021)
Tonnages valorisés SMICTOM (expédiés en filières de recyclage)	3408 tonnes (3 435 t en 2021) Soit 81,2 % du tonnage SMICTOM entrant
Pré-triés valorisés (J+B+V) / OM global SMICTOM	31,5 % (29,3 % en 2021)

Taux de refus :
18,8% (23,6% en 2021)

LE CENTRE DE TRI

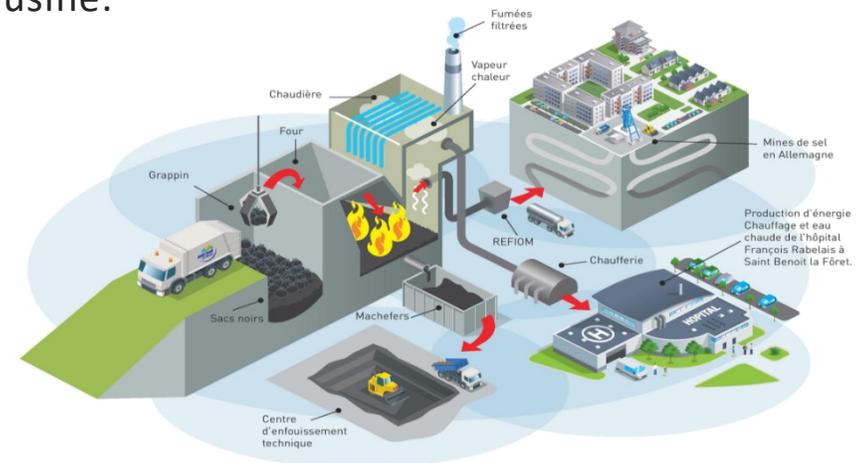
Les matériaux valorisés



Noms des repreneurs (filières de recyclage)	Matériaux	Tonnages 2021	Tonnages 2022
ARCELOR-Mittal France	Acier Collecte sélective	202	161
REGEAL AFFIMET	Aluminium	12	25
REVIPAC - LUCART	ELA 503 (briques)	46	69
REVIPAC - papeterie PALM	EMR 502 (cartons sacs jaunes)	873	975
NORSKE SKOG GOLBEY	papiers	1 186	1090
VALORPLAST	Emballages plastiques	377	331
REVIPAC-papeterie PALM	1.05 (cartons déchèteries)	556	546
ARCELOR-Mittal France	Acier mâchefers	183	216
VERALLIA	Verre	3 792	3 850

L'Unité de Valorisation Énergétique

- L'usine est située sur la commune de Saint Benoit la Forêt, le SMICTOM en est le propriétaire. Elle a été construite au cours des années 1982 et 1983, et mise en service en octobre 1983.
- L'usine est autorisée à traiter 23 000 tonnes par an. Sa capacité réelle (technique) est de 19 000 tonnes par an.
- L'U.V.E. possède un four d'incinération équipé d'une chaudière de récupération thermique. Le procédé de traitement des fumées associé au four a fait l'objet depuis 2001 de travaux de modernisation et de mises aux normes.
- L'incinération est un système de traitement qui produit de la chaleur/vapeur, des mâchefers et des résidus d'épuration des fumées.
- La moitié de la vapeur produite par l'incinération des déchets est réutilisée pour la consommation propre de l'usine ou revendue au Centre Hospitalier du Chinonais, proche de l'usine.



L'Unité de Valorisation Énergétique

Envoyé en préfecture le 06/11/2023

Reçu en préfecture le 06/11/2023

Publié le

ID : 037-200072981-20231031-D2023_175-DE



TRAITEMENT	en tonnes		
USINE DE VALORISATION ÉNERGETIQUE d'ORDURES MÉNAGÈRES DE ST BENOIT LA FORET	2020	2021	2022
O.M. SMICTOM du CHINONNAIS	14 993	15074	14551
Refus de tri	966	992	875
D.I.B. (Déchets Industriels Banals) SMICTOM du Chinonais	163	127	146
Apports complémentaires COVED (Refus de Tri CT la Riche)	183	0	0
Apports tiers Inova	890	768	560
TONNAGE Global traité à l'UVE	17 195	16 961	16 132
Arrêt technique de l'usine de Saint Benoit la Foret			
O.M. / REFUS de TRI SMICTOM Du CHINONNAIS traitées à l'UVE DE PITHIVIERS	1026	41	1107
O.M. SMICTOM Du CHINONNAIS traitées en ISDND	0	956	0
Mâchefers de l'UVE	0	0	0
Refus de tri	0	118	0
TONNAGE Global traité en ISDND de classe 2	0	1 074	0
MINE DE SEL EN Allemagne			
Valorisation REFIOM de l'UVE de St Benoit la Forêt	673	614	544
TONNAGE Global Valorisé en mine de sel Allemande	673	614	544
Tonnage Vapeur Vendu pour l'Hopital	5 930	6 968	6 019

L'Unité de Valorisation Énergétique

Envoyé en préfecture le 06/11/2023
 Reçu en préfecture le 06/11/2023
 Publié le
 ID : 037-200072981-20231031-D2023_175-DE



■ Bilan 2022 des produits et sous produits traités à l'usine

Tonnage global traité <small>(OM SMICTOM + refus de tri + DAE)</small>	17 239 tonnes <i>(16 961 t en 2021)</i>
Tonnage OM du SMICTOM du CHINONNAIS	15 658 tonnes <i>(15 074 t en 2021)</i>
Vapeur	
✓ Vapeur totale produite	50 801 tonnes <i>(54 042 t en 2021)</i>
✓ Vapeur besoin interne UVE	19 926 tonnes <i>(20 787 t en 2021)</i>
✓ Vapeur vendue au C.H.C.	6 019 tonnes <i>(6 968 t en 2021)</i>
✓ % vapeur utilisée	51,40 % <i>(51,4 % en 2021)</i>
Sous produits :	
✓ <i>mâchefers</i>	3 546 tonnes <i>(3 720 t en 2021)</i> soit 20,6 % du tonnage traité
✓ <i>REFIOM</i>	573 tonnes <i>(614 t en 2021)</i>
✓ <i>ferrailles</i>	194 tonnes <i>(205 t en 2021)</i>

Nombre d'heures de fonctionnement du four :

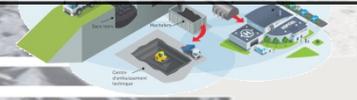
- 7664 h en 2022
- 7670 h en 2021



➔ 1 958 t valorisés en sous couche routière
 1 588 t éliminés en centre de stockage (ISDND)

➔ Valorisés dans des mines de sel en Allemagne

➔ Recyclées à Dunkerque



- **Mesures prises pour limiter les impacts sur l'environnement :**
 - Traitement des fumées par voie semi-humide (chaux + coke de lignite) : limitation des émissions atmosphériques
 - Maintien de l'installation en dépression et hall de déchargement fermé : limitation des odeurs
 - Gestion des eaux de process en circuit fermé : pas de rejet au milieu extérieur

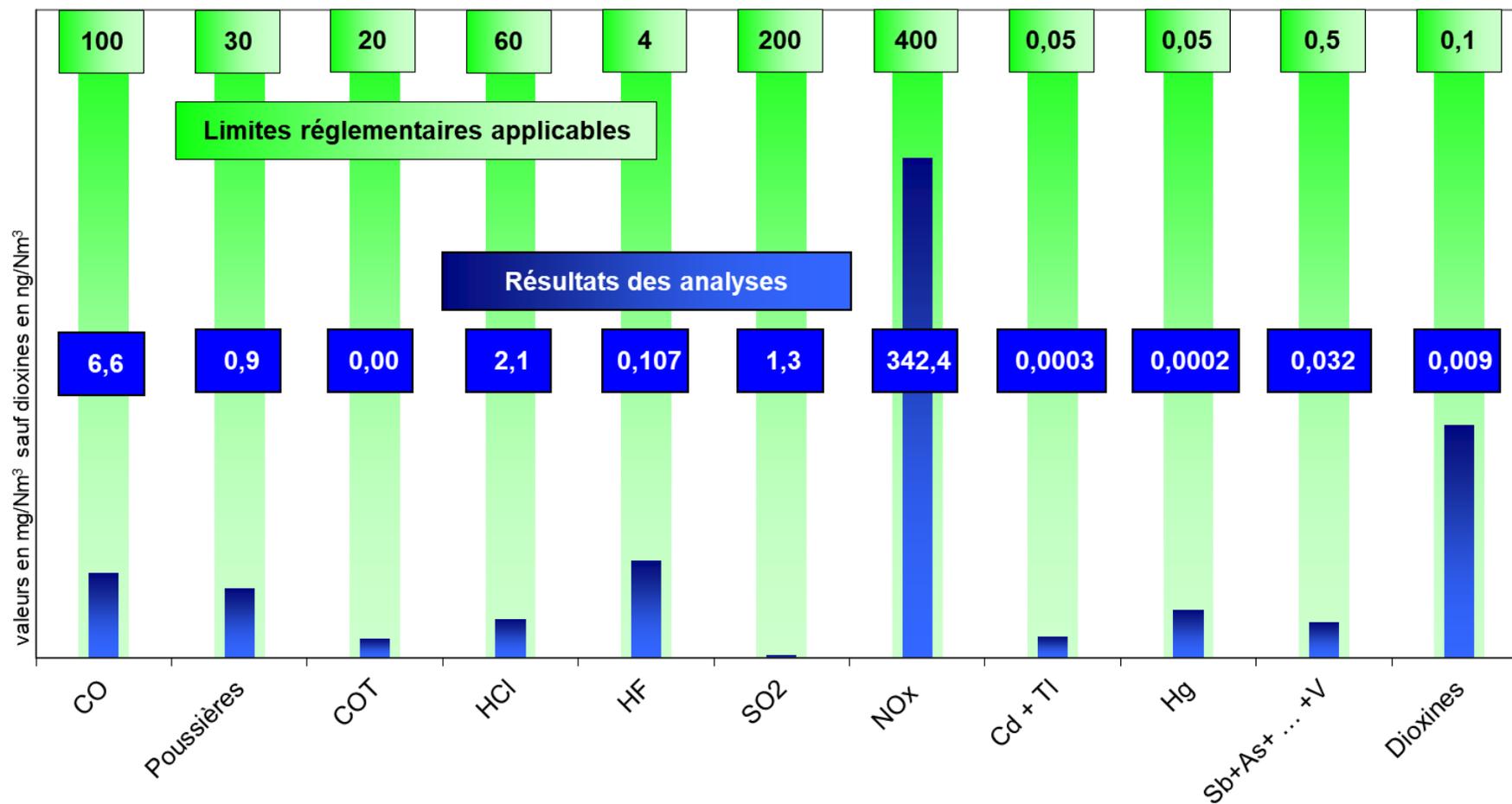
L'Unité de Valorisation Énergétique

Envoyé en préfecture le 06/11/2023
Reçu en préfecture le 06/11/2023
Publié le
ID : 037-200072981-20231031-D2023_175-DE



❖ Contrôle de émissions atmosphériques

Contrôle par organisme accrédité - 1^{er} semestre 2022
(mesures comparées aux limites fixées par l'Arrêté du 20 septembre 2002)



L'Unité de Valorisation Énergétique

Envoyé en préfecture le 06/11/2023

Reçu en préfecture le 06/11/2023

Publié le

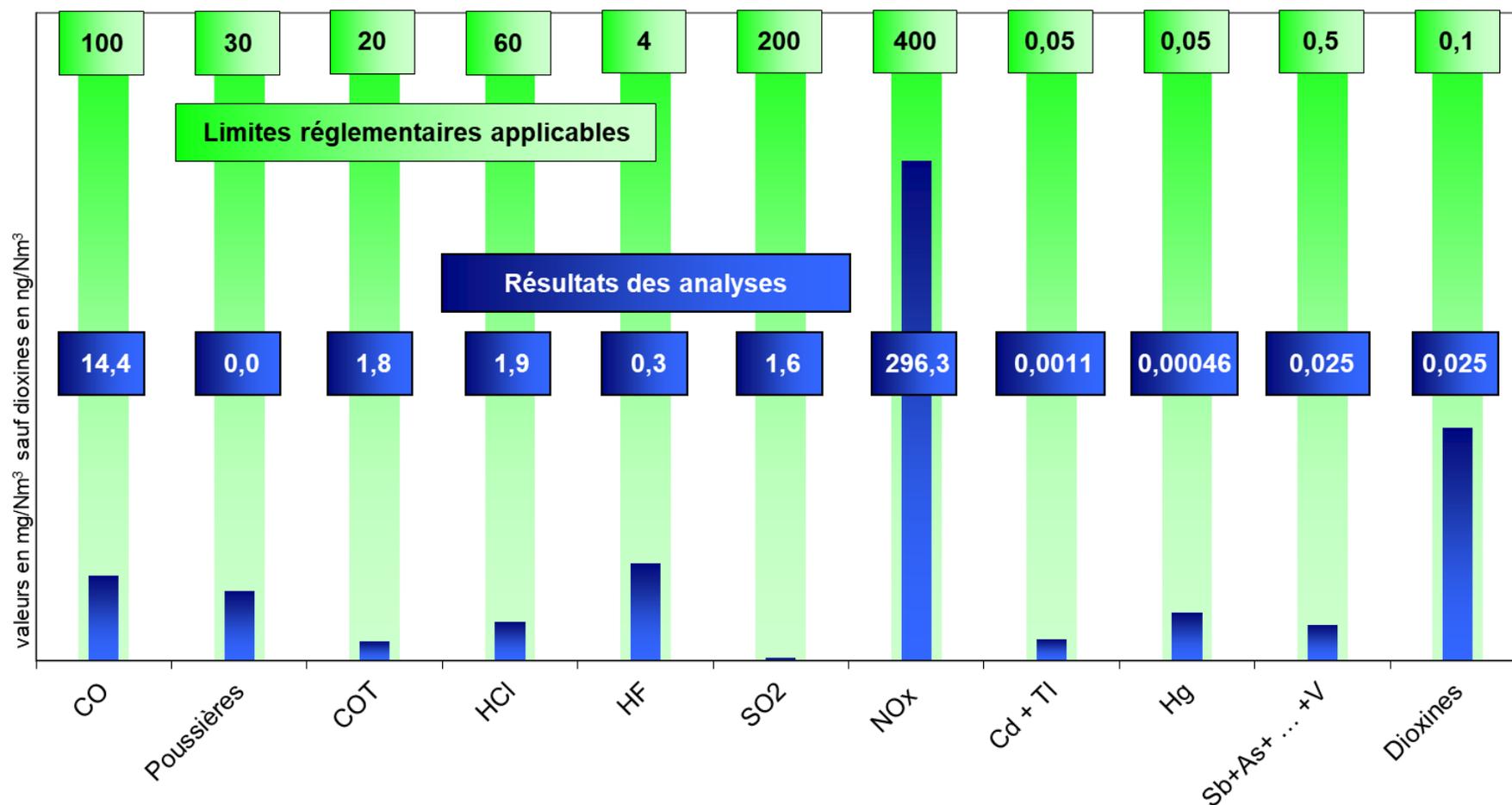
ID : 037-200072981-20231031-D2023_175-DE



❖ Contrôle de émissions atmosphériques

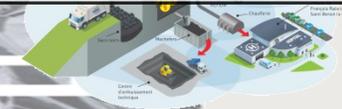
Contrôle par organisme accrédité - 2^e semestre 2022

(mesures comparées aux limites fixées par l'Arrêté du 20 septembre 2002)



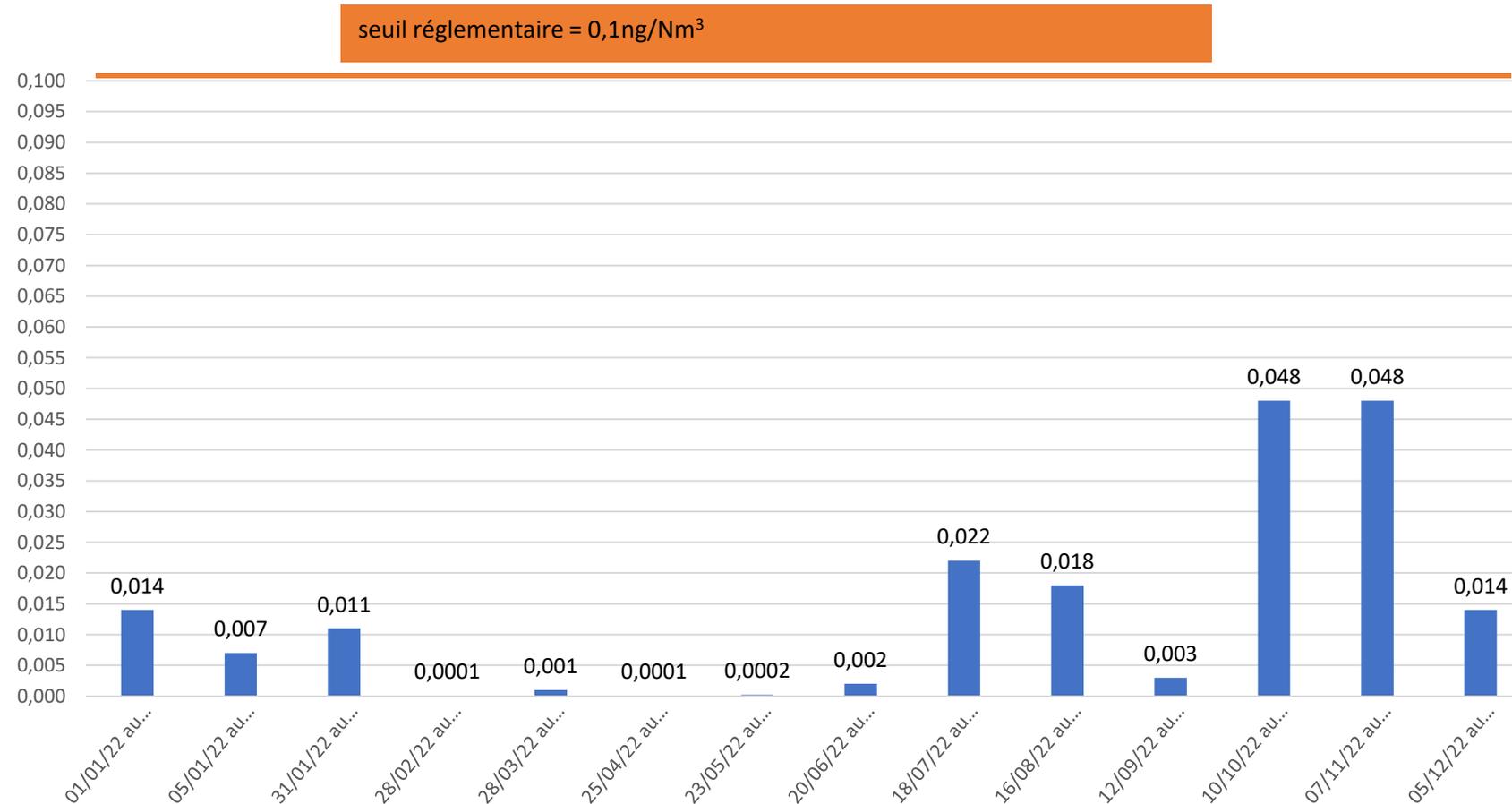
L'Unité de Valorisation Énergétique

Envoyé en préfecture le 06/11/2023
Reçu en préfecture le 06/11/2023
Publié le
ID : 037-200072981-20231031-D2023_175-DE



❖ Contrôle de émissions atmosphériques

Contrôle semi-continu des dioxines 2022- concentration en ng/Nm³



LES DÉCHÈTERIES



Accès en déchèteries : **carte d'accès obligatoire** pour les particuliers et les professionnels, (2056 cartes attribuées en 2022)

Dépôts gratuits pour les particuliers, les déchèteries sont également accessibles aux professionnels en quantités limitées, moyennant une tarification spécifique.

Pour les particuliers :

Carte d'accès obligatoire

Dépôts gratuits mais limités:



Pour les professionnels :

Carte d'accès obligatoire

Dépôts payants* et limités:



Les 11 déchèteries appartiennent aux collectivités adhérentes et sont mises à disposition du SMICTOM, sauf celle de Cinq-Mars-la-Pile qui a été transférée en pleine propriété et les déchèteries satellites de Rivarennes et Saché qui ont été construites par le SMICTOM.

Pour la plupart d'entre elles:



LES DÉCHÈTERIES

Envoyé en préfecture le 06/11/2023
 Reçu en préfecture le 06/11/2023
 Publié le
 ID : 037-200072981-20231031-D2023_175-DE



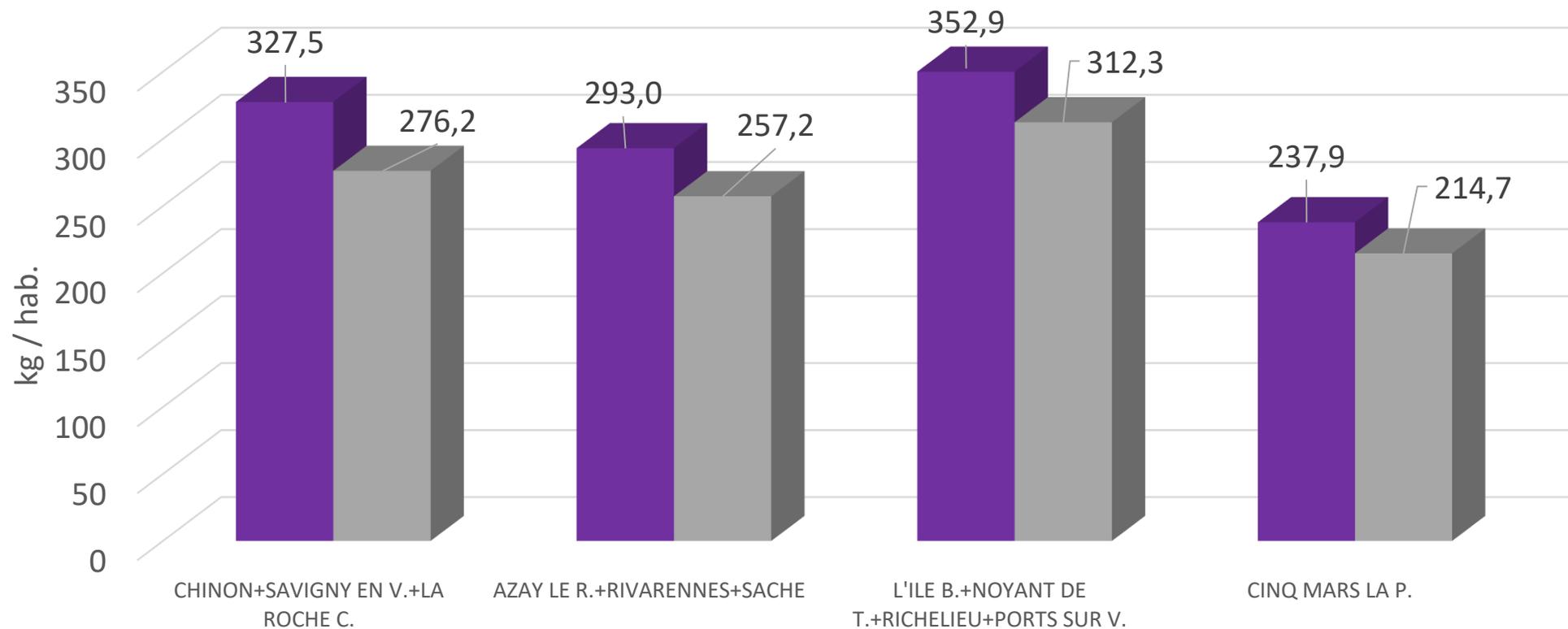
DÉCHÈTERIES	année 2020	année 2021	année 2022
<i>Nombre d'habitants desservis</i>	75467	75303	75488
Gravats	4 197	4 706	4 630
Ferrailles	912	954	844
Cartons	476	597	587
Déchets verts	6 297	6 849	5 513
Tout venant	7 878	9 635	8 950
Bois	880	325	294
DDM (Déchets Dangereux des Ménages)	261	300	242
D.E.E.E (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)	744	796	740
Piles	7,4	7,6	5
Pneus	-	-	13,30
Total déchèteries	21 653	24 169	21 818
Ratio <u>kg / hab.</u>	287	321	289

AUTRES DECHETS COLLECTES ET VALORISES	année 2020	Réalisé 2021	Réalisation 2022
TLC (Textiles, Linge de maison et Chaussures)	329	353	329
Total Global Autres Déchets Collectés	329	353	329

❖ Déchets non dangereux

Déchets non dangereux / global

■ 2021 ■ 2022



LES DÉCHÈTERIES

Envoyé en préfecture le 06/11/2023
 Reçu en préfecture le 06/11/2023
 Publié le
 ID : 037-200072981-20231031-D2023_175-DE



❖ Déchets non dangereux

	Nbre d'heures d'ouverture des sites/ semaine
Déchèterie CHINON	31
Déchèterie LA ROCHE CLERMAULT	14
Déchèterie SAVIGNY EN VERON	31

Population desservie : **22027 habitants**

	Année 2022		Année 2021	
	Tonnes	Ratio kg / hab.	Tonnes	Ratio kg / hab.
Gravats	1 356,95	61,60	1476,55	67,03
Ferrailles	227,72	10,34	253	11,49
Cartons	178,90	8,12	176,48	8,01
Déchets verts	1 786,07	81,09	2318,78	105,27
Tout venant	2 487,12	112,91	2682,02	121,76
Bois	46,20	2,10	82,18	3,73
D.E.E.E	0,00	0,00	224,87	10,21
TOTAL DECHETS NON DANGEREUX	6082,96	276,16	7213,88	327,50
Evolution 2021-2022	-15,68%			

	Nbre d'heures d'ouverture du site/ semaine
Déchèterie L'ILE BOUCHARD	32
Déchèterie RICHELIEU	24
Déchèterie de NOYANT DE TOURAINE	28
Déchèterie de PORTS SUR VIENNE	15

Population desservie : **25413 habitants**

	Année 2022		Année 2021	
	Tonnes	Ratio kg / hab.	Tonnes	Ratio kg / hab.
Gravats	1 766,26	69,50	1653,85	65,08
Ferrailles	342,68	13,48	393,58	15,49
Cartons	220,29	8,67	217,92	8,58
Déchets verts	1 982,95	78,03	2464,48	96,98
Tout venant	3 453,52	135,90	3757,3	147,85
bois	171,68	6,76	169,2	6,66
D.E.E.E.	0	0,00	311,557	12,26
TOTAL DECHETS NON DANGEREUX	7937,38	312,34	8967,887	352,89
Evolution 2021-2022	-11,49%			

LES DÉCHÈTERIES

Envoyé en préfecture le 06/11/2023
 Reçu en préfecture le 06/11/2023
 Publié le
 ID : 037-200072981-20231031-D2023_175-DE



❖ Déchets non dangereux

Nbre d'heures d'ouverture des sites/ semaine

Déchèterie d'AZAY LE RIDEAU	31,3
Déchèterie de SACHE	15
Déchèterie de RIVARENNES	15

Population desservie : 18327 habitants

	Année 2022		Année 2021	
	Tonnes	Ratio kg / hab.	Tonnes	Ratio kg / hab.
Gravats	1 049,00	57,24	1110,2	60,58
Ferrailles	188,36	10,28	205,3	11,20
Cartons	127,73	6,97	139,82	7,63
Déchets verts	1 184,94	64,66	1410,7	76,97
Tout venant	2 088,46	113,96	2255,06	123,05
bois	76,02	4,15	73,86	4,03
D.E.E.E.	0,00	0,00	175,55	9,58
TOTAL DECHETS NON DANGEREUX	4714,51	257,24	5370,49	293,04
Evolution 2021-2022	-12,21%			

Nbre d'heures d'ouverture du site/ semaine

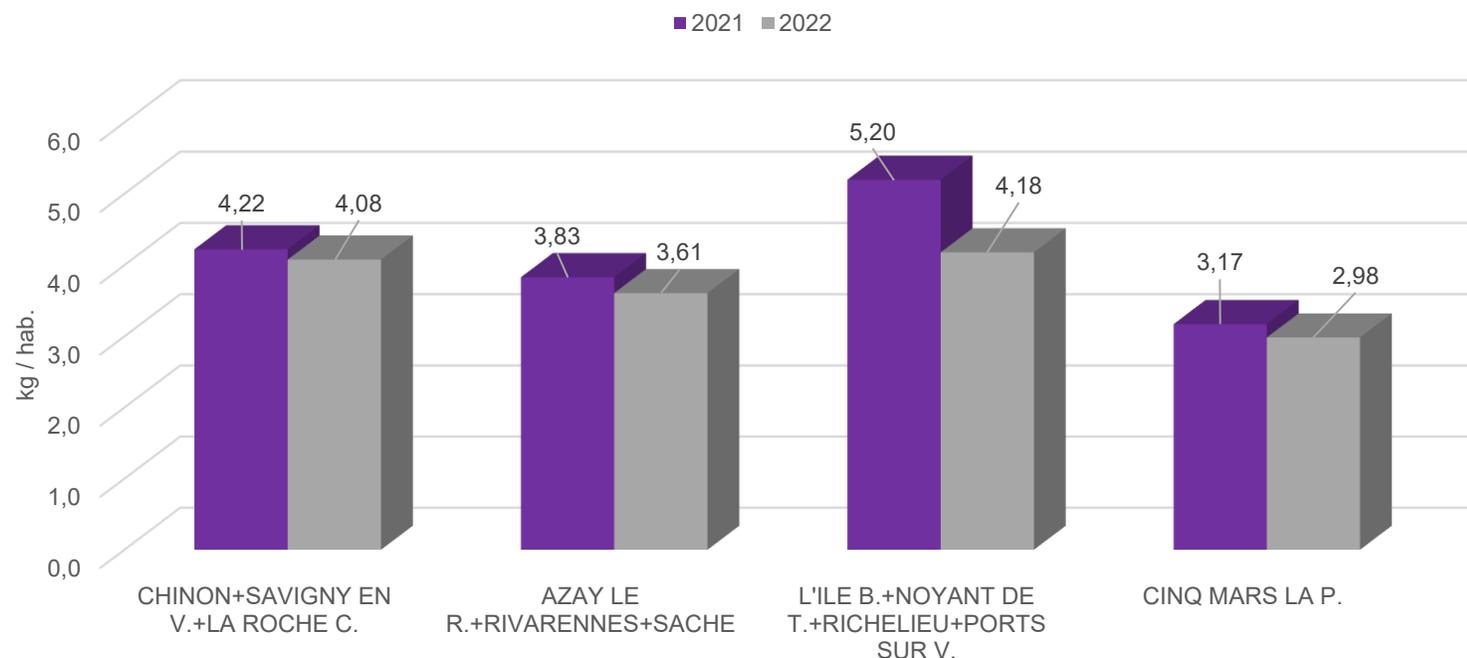
Déchèterie CINQ MARS LA PILE	22
------------------------------	----

Population desservie : 9701 habitants

	Année 2022		Année 2021	
	Tonnes	Ratio kg / hab.	Tonnes	Ratio kg / hab.
Gravats	457,45	47,15	465,4	47,97
Ferrailles	85,64	8,83	102,32	10,55
Cartons	60,50	6,24	62,68	6,46
Déchets verts	558,60	57,58	654,89	67,51
Tout venant	920,70	94,91	941,1	97,01
Bois	0	0,00		0,00
D.E.E.E.	0,00	0,00	81,00	8,35
TOTAL DECHETS NON DANGEREUX	2082,89	214,71	2307,387	237,85
Evolution 2021-2022	-9,73%			



❖ Déchets dangereux- D.D.S.



les **déchets diffus spécifiques** (DDS) sont des déchets ménagers susceptibles de contenir un ou plusieurs produits chimiques pouvant présenter un risque important pour la santé et/ou l'environnement(« produit dont la dangerosité, ponctuelle ou permanente, est susceptible d'entraîner une détérioration notable, temporaire ou définitive, du sol ou du sous-sol ou de la qualité des milieux naturels ou de l'intégrité de la faune ou de la flore »



❖ Déchets dangereux- D.D.S.

Déchèterie **CHINON**

Déchèterie **LA ROCHE CLERMAULT**

Déchèterie **SAVIGNY EN VERON**

Population desservie : 22027 Habitants

	Année 2022		Année 2021	
	t	Ratio kg / hab.	t	Ratio kg / hab.
DD EcoDDS	31,3	1,42	32,6	1,48
DD hors DDS	56,8	2,58	57,8	2,62
Piles	1,7	0,08	2,7	0,12
Lampes	2,3	0,10	1,3	0,06
TOTAL Déchets Dangereux	89,8	4,08	93,0	4,22
Evolution 2021-2022		-3,4%		

Déchèterie **L'ILE BOUCHARD**

Déchèterie **RICHELIEU**

Déchèterie de **NOYANT DE TOURAINE**

Déchèterie de **PORTS SUR VIENNE**

Population desservie : 25413 Habitants

	25413		0	
	t	Ratio kg / hab.	t	Ratio kg / hab.
DD EcoDDS	38,1	1,50	39,8	1,56
DD hors DDS	66,6	2,62	71,7	2,81
Piles	1,5	0,06	20,9	0,82
Lampes	0,7	0,03	0,7	0,03
TOTAL Déchets Dangereux	106,2	4,18	132,5	5,20
Evolution 2021-2022		-19,6%		

les **déchets diffus spécifiques** (DDS) sont des déchets ménagers susceptibles de contenir un ou plusieurs produits chimiques pouvant présenter un risque important pour la santé et/ou l'environnement(« produit dont la dangerosité, ponctuelle ou permanente, est susceptible d'entraîner une détérioration notable, temporaire ou définitive, du sol ou du sous-sol ou de la qualité des milieux naturels ou de l'intégrité de la faune ou de la flore »

LES DÉCHÈTERIES

Envoyé en préfecture le 06/11/2023

Reçu en préfecture le 06/11/2023

Publié le

ID : 037-200072981-20231031-D2023_175-DE



❖ Déchets dangereux-D.D.S.

Déchèterie d'**AZAY LE RIDEAU**

Déchèterie de **SACHE**

Déchèterie de **RIVARENNES**

Population desservie : 18327 Habitants

	Année 2022		Année 2021	
	t	Ratio kg / hab.	t	Ratio kg / hab.
DD EcoDDS	21,8	1,19	21,4	1,18
DD hors DDS	43,0	2,34	46,6	2,56
Piles	1,3	0,07	1,8	0,10
Lampes	0,5	0,03	0,4	0,02
TOTAL Déchets Dangereux	66,1	3,61	69,8	3,83
Evolution 2021-2022		-5,8%		

Déchèterie **CINQ MARS LA PILE**

Population desservie : 9701

	Année 2022		Année 2021	
	t	Ratio kg / hab.	t	Ratio kg / hab.
DD EcoDDS	14,1	1,45	13,3	1,38
DD hors DDS	14,2	1,46	16,3	1,68
Piles	0,7	0,07	1,0	0,11
Lampes	0,2	0,02	0,3	0,03
TOTAL Déchets Dangereux	29,0	2,98	30,7	3,17
Evolution 2021-2022		-5,9%		

les **déchets diffus spécifiques** (DDS) sont des déchets ménagers susceptibles de contenir un ou plusieurs produits chimiques pouvant présenter un risque important pour la santé et/ou l'environnement(« produit dont la dangerosité, ponctuelle ou permanente, est susceptible d'entraîner une détérioration notable, temporaire ou définitive, du sol ou du sous-sol ou de la qualité des milieux naturels ou de l'intégrité de la faune ou de la flore »

SENSIBILISATION ET PRÉVENTION

Envoyé en préfecture le 06/11/2023
Reçu en préfecture le 06/11/2023
Publié le 
ID : 037-200072981-20231031-D2023_175-DE

❖ Outils de sensibilisation

Site internet :

www.smictom.com



Compte Facebook :
« Smictom du Chinonais »



Sensibilisation et prévention

❖ Outils de sensibilisation

Envoyé en préfecture le 06/11/2023
Reçu en préfecture le 06/11/2023
Publié le
ID : 037-200072981-20231031-D2023_175-DE

Actions ou évènements

Supports de communication

3 journaux du SMICTOM



- Journal du SMICTOM distribué dans près de 36 000 boîtes aux lettres du territoire. (juin – septembre - décembre)
- bannière sur le site web de la presse locale (lien vers notre site)

Opération Extension des consignes de tri

- distribution de documents et des sacs de pré collecte en boîtes aux lettres,
- affichage en mairie, sur les panneaux municipaux,
- encarts dans la presse locale.
- Réunion d'information auprès des élus et agents communaux
- Réunions d'information auprès des bailleurs sociaux et agences immobilières implantés dans le secteur.

Campagnes d'information et de sensibilisation sur la collecte et les consignes de tri (toute l'année)



- Campagnes d'information via le site internet, les réseaux sociaux, la radio « *Alouette* » et la presse locale « *Nouvelle République* »



Actions de sensibilisation

Envoyé en préfecture le 06/11/2023
Reçu en préfecture le 06/11/2023
Publié le
ID : 037-200072981-20231031-D2023_175-DE

➤ Animations scolaires :

→ 11 établissements - **26 classes**
sur 57 demi-journées soit **614 élèves sensibilisés**

➤ Sensibilisation au gaspillage alimentaire

→ 1 intervention à l'école de St Benoit la forêt – 45 élèves sensibilisés

➤ Participation à « Terre de jeux 2024 » en collaboration avec les écoles de la CC CVL

→ 17 classes sensibilisées soit 434 élèves sur 5 demi-journées

➤ Informations :

→ Rappel consignes de tri, gestion de problème de collecte, dotation de bacs – **environ 3000 personnes**

→ Travail sur la mise à jour des points de regroupement pour les extensions des consignes de tri



Sensibilisation et prévention

❖ Actions de prévention

★ Compostage individuel et compostage collectif

Permanences de sensibilisation et de distribution de composteurs :

- **25 permanences** dans les bureaux du SMICTOM
- **En 2022 :**
 - **397 composteurs distribués**
 - **239 bio-seaux et aérateurs**
 - **316 nouveaux foyers sensibilisés**



LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Envoyé en préfecture le 06/11/2023
Reçu en préfecture le 06/11/2023
Publié le
ID : 037-200072981-20231031-D2023_175-DE



- **Composteurs individuels en service fin 2022 :**

- **9076** composteurs implantés concernant **7423 foyers** (8679 composteurs en 2021 pour 7107 foyers).

- **Composteurs collectifs:**

- 4 sites installés à L'ILE BOUCHARD
- 3 site installés à RICHELIEU
- 1 site installé à CHEILLE
- 1 site installé à LA ROCHE CLERMAULT

Au total, fin 2022, 38 composteurs collectifs sont en fonction, soit environ 380 utilisateurs potentiels.

- **Composteurs Pédagogiques installés dans les écoles en 2022 :**

- **5 composteurs installés** dans des écoles primaires , soit 100 élèves sensibilisés + 5 adultes
- **2 composteurs installés** au lycée Rabelais
- **1 composteur installé** dans une structure enfance et jeunesse soit 55 utilisateurs

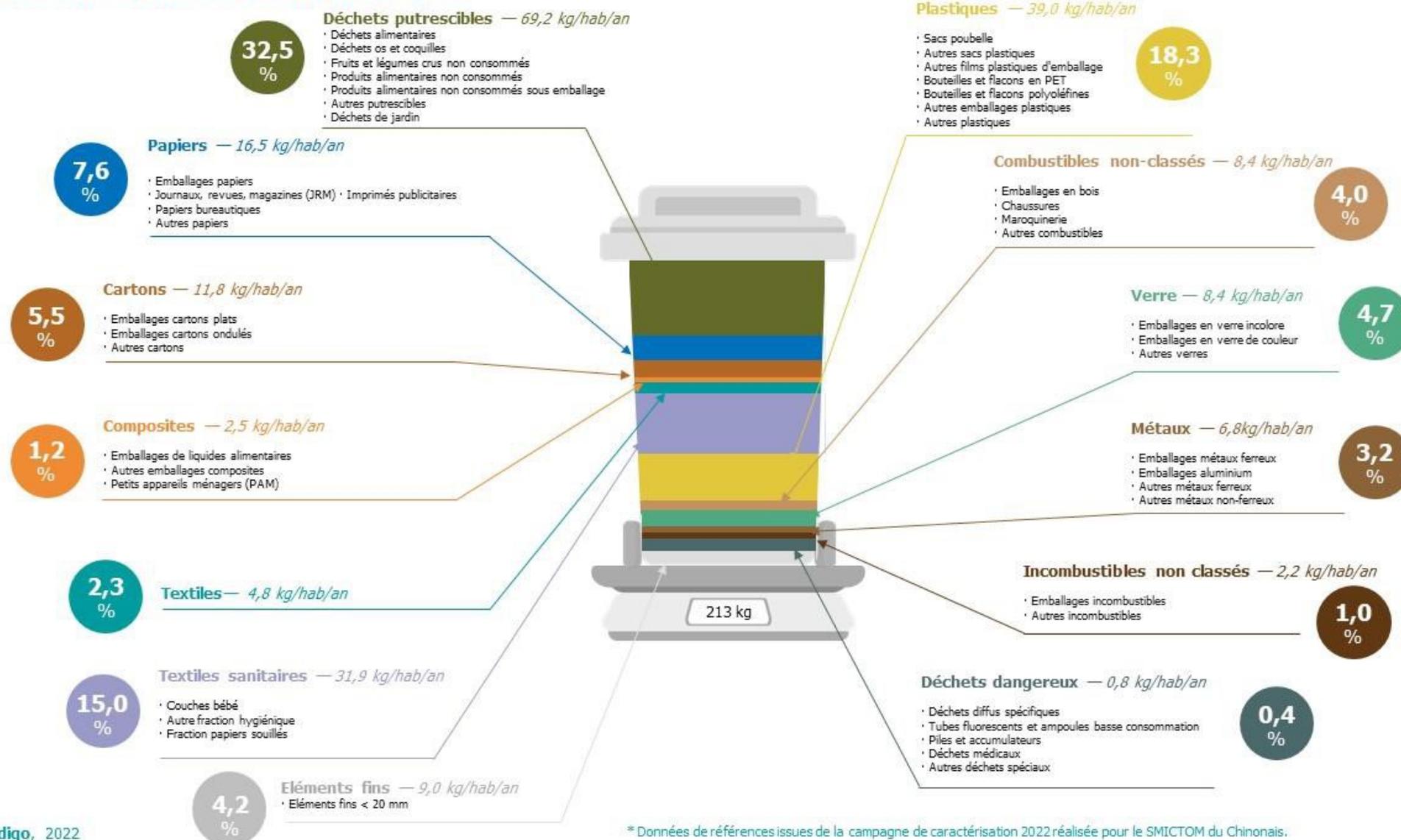
Soit environ **19 tonnes de déchets fermentescibles** détournés des Ordures ménagères et valorisés



FAITS MARQUANTS 2022

- Réalisation de la campagne CARADEME

Composition moyenne des OMR par catégorie



FAITS MARQUANTS 2022

- Réalisation de la campagne CARADEME

Potentiels de détournement des OMR



FAITS MARQUANTS 2022

Envoyé en préfecture le 06/11/2023

Reçu en préfecture le 06/11/2023

Publié le

ID : 037-200072981-20231031-D2023_175-DE



- Participation aux réflexions menées sous l'égide de la Préfecture d'Indre & Loire concernant le traitement des déchets ménagers résiduels : adoption d'un scénario prévoyant 2 installations de traitement dans le département dont le site de Chinon
- Adhésion du SMICTOM au syndicat mixte Touraine Propre dans l'optique de la réalisation du PLPDMA et de la poursuite des réflexions sur le traitement des déchets ménagers résiduels
- Démarrage de la Maîtrise d'oeuvre pour le projet des déchèteries.

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS POUR 2023

Collecte des OMr, des emballages, des papiers et du verre :

- Réalisation d'une étude sur la gestion de proximité des biodéchets et l'optimisation de la collecte, réflexion sur le règlement intérieur de collecte en lien avec cette étude
- Elaboration d'un PLPDMA dans le cadre de Touraine Propre
- Passage à l'extension des consignes de tri au 1er janvier 2023
- Richelieu : réduction de fréquence de collecte des OMr à 1 fois par semaine et conteneurisation du centre-ville

Centre de Tri / UVE :

- Poursuite de la réflexion sur le devenir de l'UVE en lien avec les CC adhérentes du SMICTOM et La CC Loches Sud Touraine
- Mise en service du nouveau Centre de Tri de la SPL Tri Val de Loire à l'automne 2023
- Centre de tri du SMICTOM : adaptation du centre de tri en solution transitoire pour 2023 ; arrêt du tri à partir de novembre 2023 et démarrage du transfert des emballages et des vers le centre de tri Tri Val de Loire

Déchèteries :

- Projet de reconstruction, extension et modernisation des déchèteries : réalisation des esquisses et des AVP pour Azay-le-Rideau, Chinon et Noyant de Touraine
- Lancement d'un nouvel appel d'offres pour l'exploitation des déchèteries à compter du 01/01/2024.

Compostage domestique :

- Compostage individuel : poursuite de la distribution des composteurs avec bio-seaux et bâtons aérateurs
- Compostage collectif : Poursuite du partenariat en 2023, avec le CPIE Touraine Val de Loire

Campagne de récupération des pneus VL :

- Renouvellement de la campagne annuelle de récupération des pneus VL
- Extension du test de la collecte ponctuelle de l'amiante avec les CC adhérentes du SMICTOM

Modification du périmètre du SMICTOM au 1er janvier 2024 : études des modalités techniques et financières

- Retrait des communes de Langeais, Mazières de Touraine et Cinq Mars la pile (CC Touraine Ouest Val de Loire)
- Entrée de la commune de Chouzé sur Loire (CC Chinon Vienne et Loire)

INDICATEURS FINANCIERS

Envoyé en préfecture le 06/11/2023
Reçu en préfecture le 06/11/2023
Publié le
ID : 037-200072981-20231031-D2023_175-DE



rapport annuel 2022



MODE DE FINANCEMENT DU SERVICE

Le SMICTOM fait un appel de contributions auprès des Communautés de Communes qui se composent de 2 parties :

- - La contribution en coût à l'habitant pour la collecte et traitement des déchets,
- - La contribution des déchèteries,

→ Chaque Communauté de Communes, définit et adopte le prélèvement auprès des usagers de la REOM ou de la TEOM *.

* REOM : Redevance d'enlèvement des ordures ménagères

* TEOM : Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

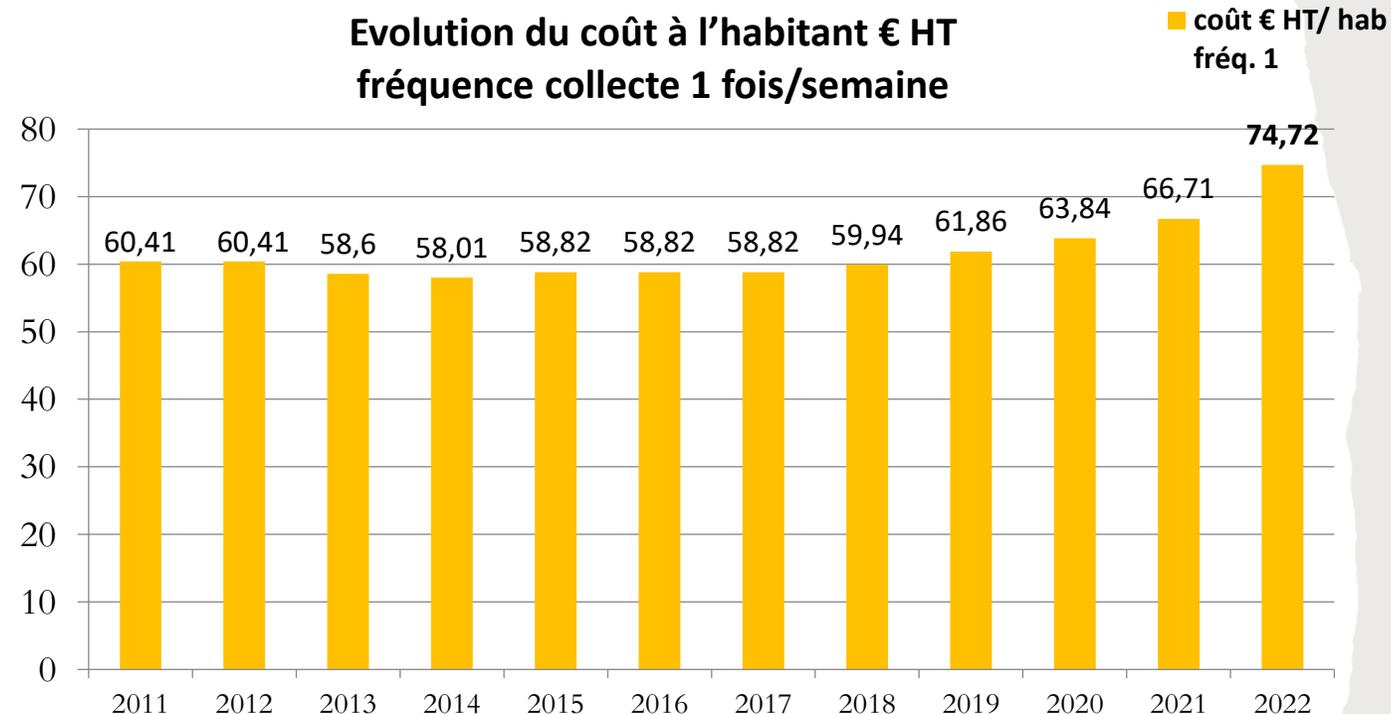


Contributions coûts à l'habitant 2022

❖ (grille des coûts adoptés par le Comité syndical - séance du 30/03/2022)

Fréquence de collecte / semaine	Coefficient appliqué	coût € HT / habitant
1	1	74,72
2	1,2	89,66
3	1,3	97,14
4	1,4	104,61
5	1,5	112,08

L'augmentation du coût à l'habitant pour les contributions représente + 12% entre 2021 et 2022, coef. 1



TVA à 5,5% en 2011 ; TVA à 7% en 2012 et 2013 ;
 TVA à 10% depuis 2014

LES CONTRIBUTIONS 2022

Envoyé en préfecture le 06/11/2023

Reçu en préfecture le 06/11/2023

Publié le

ID : 037-200072981-20231031-D2023_175-DE



Objet	Montants HT	Principe
Contributions O.M.(coût /habitants) en 2022	5 865 792 €	Nbre d'habitants x coût habitant (cf grille votée par le Comité syndical)
Contributions des déchèteries 2022	2 923 347 €	Montants calculés en fonction des coûts réels de chaque déchèterie (tonnages des déchets collectés et traités, Haut de quai, ...)
Participations / collectes supplémentaires	14 165 €	Selon les demandes des collectivités prévues au contrat
Participations / sacs noirs	48 970 €	Selon les commandes des collectivités
TOTAL HT	8 852 274 €	
Nombre Habitants en 2022:	75 488	(75 455 habitants en 2021)
Contribution moyenne / Habitant :	117,27 €	(103,64 € en 2021)
Cout aidé HT /matrice des coûts 2022	119 ,30 €	<i>pour information</i>

Référentiel national des coûts du service public de gestion des déchets :
 Pour toutes les typologies d'habitat confondues, ce coût est **de 109 € par habitant 88 €/ habitant en milieu rural,**
 Source : référentiel ADEME publié en 2023 sur les coûts 2020

La nécessaire connaissance des coûts

- Un prérequis important au pilotage efficace du service de gestion des déchets est une connaissance fine de ses coûts : le préalable à toute réflexion pour la mise en place d'optimisations de service, est une **étude des coûts par flux et par opération technique** de gestion des déchets, via une matrice d'expression des coûts.
- La **matrice des coûts** offre une présentation standardisée des coûts qui permet une exploitation statistique ainsi qu'une comparaison avec le référentiel national. Elle se présente sous la forme d'un tableau à deux entrées avec en colonnes, les différents flux de déchets pris en charge par la collectivité et en lignes, les charges et produits liés aux étapes de la gestion des déchets.
- Le référentiel national est un outil public que l'ADEME actualise tous les deux ans et qui présente la situation nationale des coûts de gestion des déchets. Ces coûts sont tirés de l'ensemble des matrices exploitables validées sur SINOE et permettent de comparer les collectivités entre-elles. Ils sont présentés par flux, selon l'étape technique ou selon la typologie d'habitat des collectivités. Le dernier référentiel (publié en 2023 sur les coûts 2020) est disponible ici : <https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/6024-referentiel-des-couts-du-service-public-de-gestion-des-dechets-en-france-metropolitaine.html>
- Le SMICTOM du Chinonais réalise annuellement depuis 2015 sa matrice des coûts. La matrice analysée ci-après est la matrice portant sur l'année 2022.
- Selon la définition de l'ADEME, le SMICTOM DU CHINONNAIS est classé en « Milieu Rural »

*Cette mission a été confiée au **cabinet conseil spécialisé AJBD**, dont les consultants sont formés par l'ADEME à cette méthode.*

Synthèse des coûts 2022

Envoyé en préfecture le 06/11/2023

Reçu en préfecture le 06/11/2023

Publié le



M ID : 037-200072981-20231031-D2023_175-DE
(milieu rural - 2020)



Tous flux confondus

Coût aidé HT:

8 783 152 € soit
119,3 €/hab

Médiane nationale (2020):

- ▶ 109 €/hab en France
- ▶ 88 €/hab en milieu rural

Financement du service:

8 570 769 € :
contributions des collectivités
38 299 € :
facturation en déchèterie (98 %
du coût aidé)



Ordures
ménagères

Dépenses HT:
5 228 898 €

Recettes:

274 075 € de produits
industriels
41 891 € de soutiens et
aides

Coût aidé:

soit
66,7
€/hab

Coût aidé
2021 :
60 €/hab



Le coût complet HT
du service Déchets
en 2022 s'élève à
10,9 M€. En retirant
les recettes
industrielles, les
soutiens et les aides,
on obtient un **coût
restant à la charge
de la Collectivité**, dit
coût aidé, de **8,8 M€**,
soit **119 €HT/habitant**.

A noter que la
collectivité est
assujettie à la TVA
donc son budget est
défini en € hors taxe.



Emballages
recyclables

Dépenses HT:
1 636 413 €

Recettes:

342 354 € de produits
industriels
757 848 € de soutiens et
aides

Coût aidé:

soit
7,3
€/hab

Coût aidé
2021:
6,5 €/hab

Médiane nationale
emballages et papiers
(milieu rural - 2020)



papers

Dépenses HT:
396 487 €

Recettes:

152 956 € de produits
industriels
65 152 € de soutiens et
aides

Coût aidé:

soit
2,4
€/hab

Coût aidé
2021:
2,2 €/hab



Verre

Dépenses HT:
220 336 €

Recettes:

85 587 € de produits
industriels
42 030 € de soutiens et
aides

Coût aidé:

soit
1,3
€/hab

Coût aidé
2021:
1 €/hab

Médiane nationale
(milieu rural - 2020)



Déchets de
déchèteries

Dépenses HT:
3 294 044 €

Recettes:

259 825 € de produits
industriels
58 377 € de soutiens

Coût aidé:

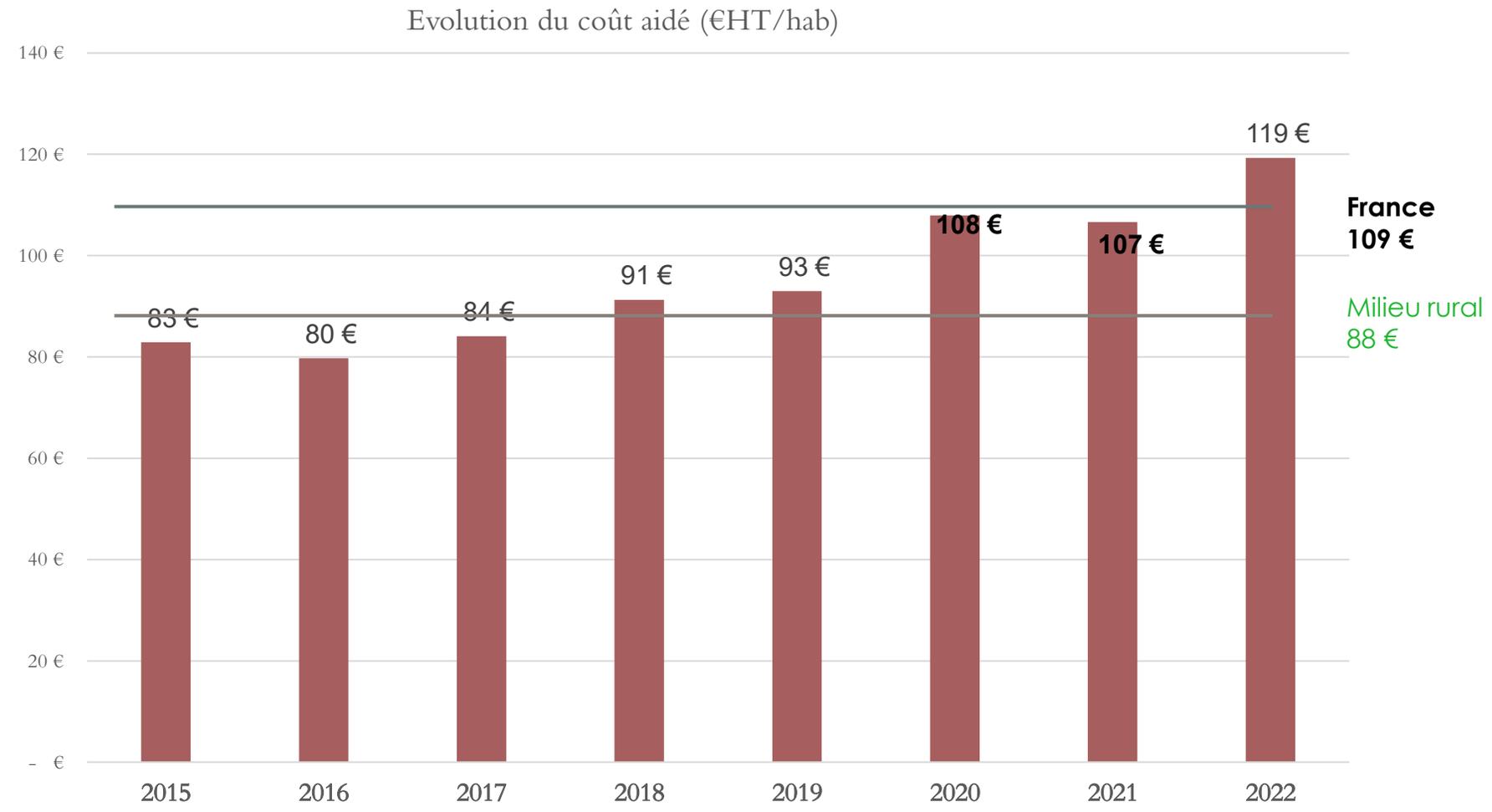
soit
40,4
€/hab

Coût aidé
2021 :
35€/hab

Médiane nationale
(milieu rural - 2020)



Evolution du coût aidé



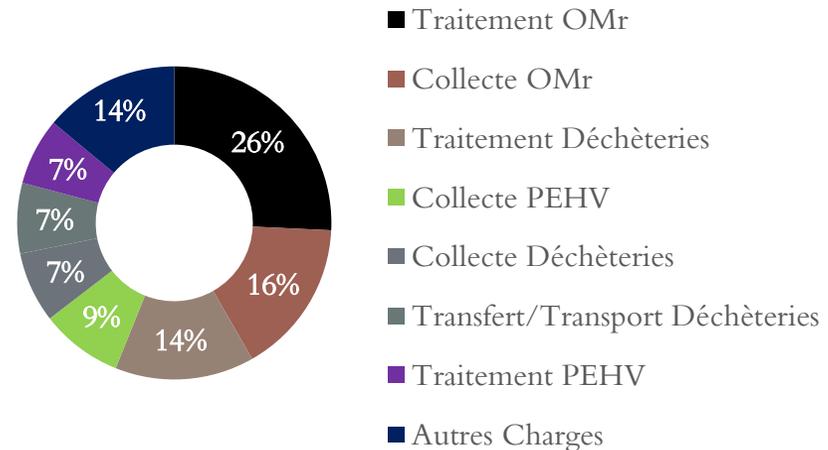
Ce coût est en augmentation depuis 2015.

rapport annuel 2022
Pour rappel :
Source : référentiel ADEME publié en 2023 sur les coûts 2020

Les principaux postes de charge

	Intitulé	Flux	Montant	Part
1	Traitement	OMr	2 770 715 €	26 %
2	Collecte	OMr	1 721 304 €	16 %
3	Traitement	Déchèteries	1 542 747 €	14 %
4	Collecte	PEHV*	911 634 €	9 %
5	Traitement	PEHV*	900 313 €	7 %
6	Collecte	Déchèteries	784 548 €	7 %
7	Transfert/Transport	Déchèteries	783 740 €	7 %
	Autres Charges		1 500 999 €	14 %

Répartition principaux postes de charge - 2022



La collecte et le traitement des OMR représentent les deux plus gros postes de charges pour le SMICTOM du Chinonais (plus de 40 % des charges totales). En y ajoutant le traitement des déchets de déchèteries, cela couvre plus de la moitié des dépenses. La collecte et le traitement des **PEHV *(Papiers et Emballages Hors Verre)** représente également une part importante des charges (16 %)

Les 7 principaux postes de charges représentent près de 90 % des dépenses totales

→ La baisse des tonnages OMR et déchèteries pourraient permettre une meilleure maîtrise du budget déchets.

Le tableau ci-dessous présente les coûts de précollecte, collecte et traitement du SMICTOM de Chinonais, par flux de déchets :

Envoyé en préfecture le 06/11/2023

Reçu en préfecture le 06/11/2023

Publié le

ID : 037-200072981-20231031-D2023_175-DE



N.B. : Les coûts à la tonne sont largement dépendants de la production de déchets. S'ils sont très pertinents pour le traitement, ils sont plus indicatifs pour les autres étapes techniques (collecte, pré-collecte etc.) dont les coûts sont peu dépendants des quantités collectées

€HT/hab.

€HT/tonne

	OMr	Verre	PEHV	Déchèteries
Pré-collecte	Porte-à-porte	Apport volontaire	Porte-à-porte	
SMICTOM Chinonais 2022	6,2	0,4	1,6	
Médiane France 2020	1,6	0,5	1,6	
80 % des collectivités	0,3 - 4	0,1 - 1,6	0,6 - 3,9	
Collecte	Porte-à-porte (C1 majoritaire)	Apport volontaire	Porte-à-porte	
SMICTOM Chinonais 2022	23,4	2,4	12,4	10,7
Médiane France 2020	22,1	1,9	16,0	9,7
80 % des collectivités	14,3 - 32,4	1,2 - 3,1	0 - 0	5,3 - 16,6
Transfert/Transport				
SMICTOM Chinonais 2022				44,8
Médiane France 2020				31,0
80 % des collectivités				17 - 50
Traitement	Incinération (coût complet)		Papiers/emballages	
SMICTOM Chinonais 2022	177,0		249,5	88,1
Médiane France 2020	103		145	57
80 % des collectivités	77 - 153		114 - 209	37 - 90

► Précollecte (€HT/habitant) :

- **OMR** : le coût à l'habitant est très supérieur à la médiane française avec des amortissements très importants sur ce flux. **La collectivité a fait l'acquisition en 2018 d'un nouveau parc de bacs et contribue à l'aménagement des points de regroupement réalisé par les communes (environ 4 €/hab. d'amortissements). Les charges de précollecte seront donc a priori en baisse dans les prochaines matrices.**
- **Verre** : le coût HT à l'habitant pour le verre similaire à la médiane française ;
- **PEHV** : un niveau de charge similaire à la médiane française également ;

► Collecte (€HT/habitant) :

- **OMR** : la collecte des OMR coûte 23,4 €HT/hab., ce qui est légèrement supérieur à la médiane du référentiel ;
- **Verre** : le coût de collecte du verre (2,4 €HT /hab.) est dans la fourchette haute du référentiel ;
- **PEHV** : avec un coût de collecte des PEHV de 12,4 €HT/hab., le SMICTOM présente un coût de collecte des recyclables inférieur à la médiane nationale. Ce coût plutôt faible peut s'expliquer par l'utilisation de bennes bi-compartmentées pour la collecte des OMR et emballages, qui permettent d'optimiser la collecte ;
- **Déchèteries** : le coût de gestion des haut-de-quai en prestation est légèrement supérieur à la médiane française (10,7 €HT/hab contre 9,7 €HT/hab en coût médian national), dû notamment à la densité du parc de déchèteries sur le territoire avec une déchèterie pour 6 700 habitants en moyenne contre 14 300 habitants en France ;

► Traitement (€HT/tonne) :

- **OMR** : le coût d'incinération est très supérieur à la médiane française et dépasse également le 9^e décile
- **PEHV** : le coût de tri des recyclables est très supérieur à la médiane française et dépasse même le 9^e décile, sans intégrer les surcoûts générés par l'extension des consignes de tri non déployée en 2022 sur le périmètre du SMICTOM. Le centre de tri de faible capacité, peu automatisé, ne permet pas de maîtriser les coûts de tri. Afin de réduire les charges de tri, le SMICTOM pourrait envoyer directement les papiers collectés en apport volontaire au recyclage, sans opération de tri, si le taux de refus est suffisamment bas. Cela permettrait d'accueillir des tonnages extérieurs supplémentaires et donc de nouvelles recettes.
- **Déchèteries** : les coûts de traitement en déchèteries sont supérieurs à la médiane française, proches du 9^e décile.

Evolution 2020 - 2022

Comme évoqué dans le rapport d'analyse de la matrice 2020, une hausse importante du coût est observée entre 2019 et 2020.

Cette hausse est particulièrement importante sur les papiers et emballages hors verre. Ceci est essentiellement dû à l'ajustement de la clé de répartition des charges de collecte des OMR et emballages en bennes compartimentées. Pour respecter les règles fixées par l'ADEME, la clé de répartition 50% OMR/50% emballages a été appliquée en 2020 tandis que sur les matrices précédentes, la répartition choisie était 66% OMR et 34% emballages (au prorata des volumes des compartiments).

Entre 2020 et 2021, à l'inverse, une forte baisse du coût des recyclables est observée, ainsi qu'une hausse du coût des OMR. Cette évolution est elle aussi due à la clé de répartition des charges de collecte en bennes compartimentées. En effet, les règles fixées par l'ADEME ont évolué en 2022 suite à un accord avec Citéo, pour revenir à une répartition 66% OMR et 34% emballages (au prorata des volumes des compartiments).

On note une hausse constante du coût de gestion des déchèteries.

Enfin, le coût du verre baisse entre 2020 et 2021. *Cette évolution est due à un coût important de lavage des colonnes en 2020, qui n'est pas observé en 2021.*

Entre 2021 et 2022, le coût de gestion des déchets est en augmentation plus ou moins importante pour tous les flux.

Cette augmentation est plus marquée pour les flux OMR et déchèterie, du fait d'une augmentation des coûts de traitement principalement.

PRINCIPAUX CONTRATS DE PRESTATIONS

Envoyé en préfecture le 06/11/2023

Reçu en préfecture le 06/11/2023

Publié le

ID : 037-200072981-20231031-D2023_175-DE



N° marché	libellés	Sté attributaire	Date démarrage marchés	Durée marchés	Date expiration marchés	réalizations € HT 2020	réalizations € HT 2021	réalizations € HT 2022
2015/04	Exploitation des déchèteries :			5 ans + possibilité reconduction 2 fois 1 an				
2015.04	LOT 1-Valorisation des gravats	RAGONNEAU	01.01.2016		31/12/2020 ou 31/12/2022	8 025,00	9 249,20	9 815,66
2015.04	LOT 2-Valorisation des Déchets Verts	SEDE ENVIRONNEMENT et sous traitant ECOSYS	01.01.2016			107 453,83	121 003,95	106 882,75
2015.04	LOT 4-Prise en charge du Tout Venant	COVED - tout venant	01.01.2016			611 985,98	1 069 784,52	1 116 214,47
2015.04	LOT 3-Valorisation du bois	ECOSYS	01.01.2016			36 663,05	6 927,31	4 755,62
2016/01	Exploitation des déchèteries : Accueil usagers – mise à disposition des bennes	COVED	01/09/2016	5 ans + possibilité reconduction 2 fois 1 an	31/08/2021-31/08/2023	1 281 345,60	1 409 256,13	1 467 875,87
-	PRESTATIONS COVID - hors marché (gardiens en double poste)	COVED		Mai à aout 2020		91 510,00	-	-
2017/04	lot 1- Collecte Apport volontaire(AV) verre et papiers	SOCCOIM VEOLIA	01.01.2018	5 ans + possibilité reconduction 2 fois 1 an	31/12/2022-31/12/2024	235 209,07	209 655,37	244 819,24
2017/04	lot 2 -exploitation du Centre de Tri	SUEZ RV CENTRE OUEST	01.01.2018	3 ans + possibilité reconduction 2 fois 1 an	31/12/2020-31/12/2022	763 824,72	820 410,67	853 657,83
2018/01	COLLECTE OM ET RECYCLABLES	URBASER	01.01.2019	du 01/01/2019 au 31/12/2023 (reconduction possible au 31/12/2025)	31/12/2023 ou 31/12/2025	2 362 011,90	2 398 715,47	2 684 207,08
2019/04	Exploitation Usine valorisation énergétique et prestations connexes	PAPREC ENERGIE (INOVA Opérations)	01/04/2020	du 01/04/2020 au 31/05/2023 ; reconduction possible jusqu'au 31/05/2025	31/05/2023 ou 31/05/2025	2 068 339,87	2 824 234,08	2 965 937,60
2020/03	Prise en charge déchets dangereux déchèteries	BS ENVIRONNEMENT	01/01/2022	1 an	31/12/2022	132 596,50	146 102,52	151 837,92
2022/05	LOT 1-approvisionnement sacs poubelles Noirs 2022-2023	SOCOPLAST	19/09/2022		31/12/2022			51 291,12
2022/05	LOT 2-approvisionnement sacs poubelles jaunes 2022-2023	SOCOPLAST	19/09/2022		31/12/2022			86 826,41

Comment modérer les coûts ?

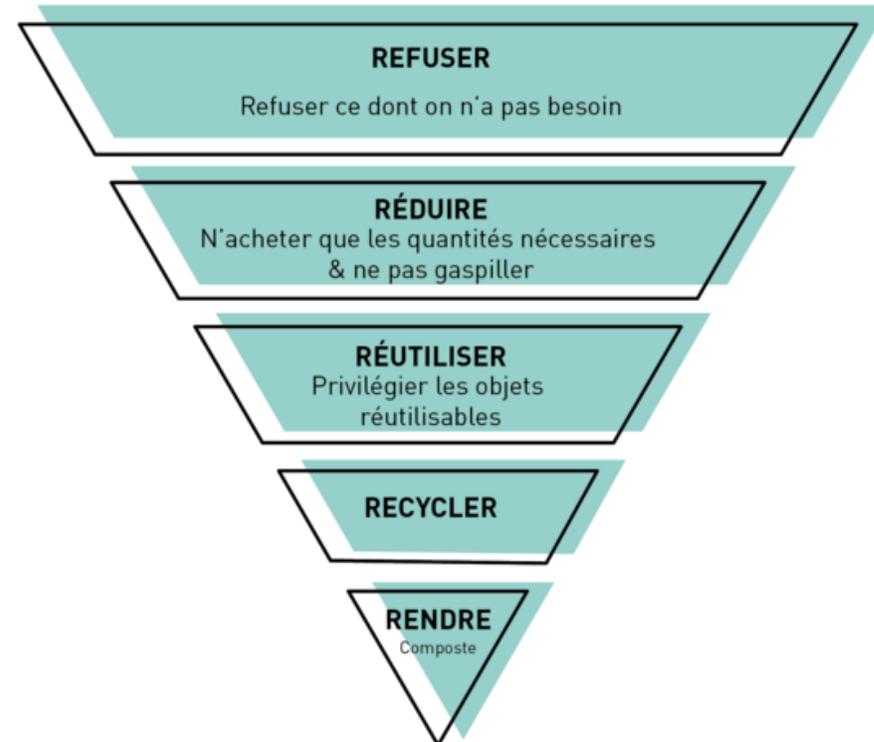
Envoyé en préfecture le 06/11/2023
 Reçu en préfecture le 06/11/2023
 Publié le
 ID : 037-200072981-20231031-D2023_175-DE



- En limitant sa production de déchets en consommant mieux
- En améliorant son geste de tri
- En favorisant le tri à la source par le biais du compostage domestique.



LE 5"R" DU ZÉRO DÉCHET la pyramide vertueuse



NE PAS TRIER PEUT COÛTER CHER

	<i>Si l'on trie, cela coûte seulement</i>	<i>Si l'on ne trie pas, cela coûte</i>	<u>Trier ses déchets coûte</u>
Matériaux à recycler (emballages + papiers) 	9,70 € / hab (9 € / hab en 2021)	67 € / hab (60 € / hab en 2021)	➤ Près de 7 fois moins cher pour les matériaux à recycler
Emballages en verre 	1,30 € / hab (1 € / hab en 2021)	67 € / hab (60 € / hab en 2021)	➤ Plus de 50 fois moins cher pour les emballages en verre
Déchets verts par compostage	0 € / hab	67 € / hab (60 € / hab en 2021)	➤ Ne coûte rien lorsque l'on composte ses déchets verts